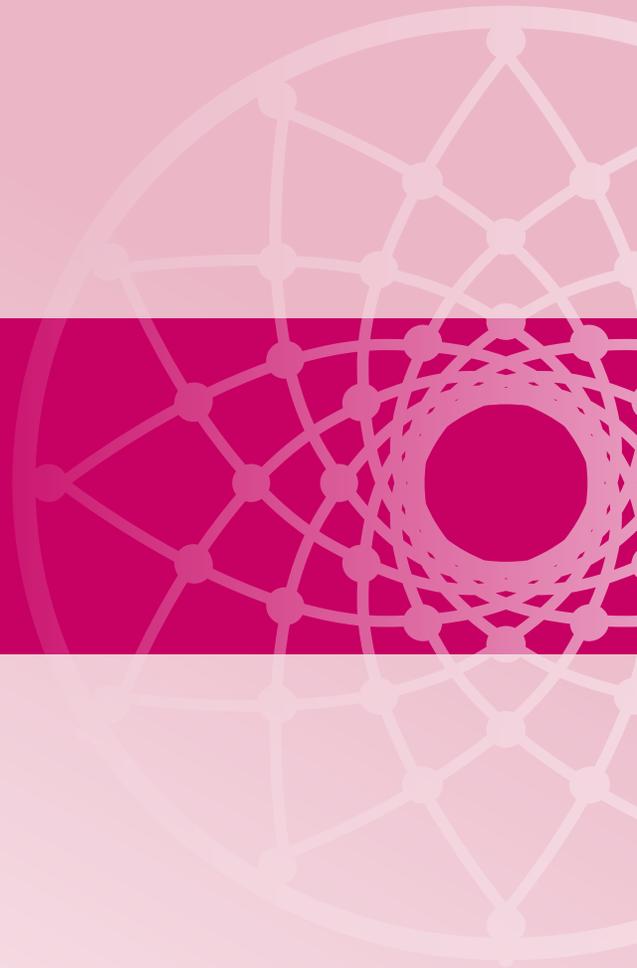


INTRODUCTION



INTRODUCTION

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

PRINCIPES DIRECTEURS

Un enseignement ayant pour sujet les Premières Nations, les Métis et les Inuits :

- bâtit des ponts dans la compréhension et le respect entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non-Autochtones;
- favorise la responsabilisation personnelle et sociale de tous;
- établit des liens entre l'apprenant et sa famille ainsi qu'entre l'apprenant et les collectivités à l'échelle locale, nationale et internationale.

OBJET

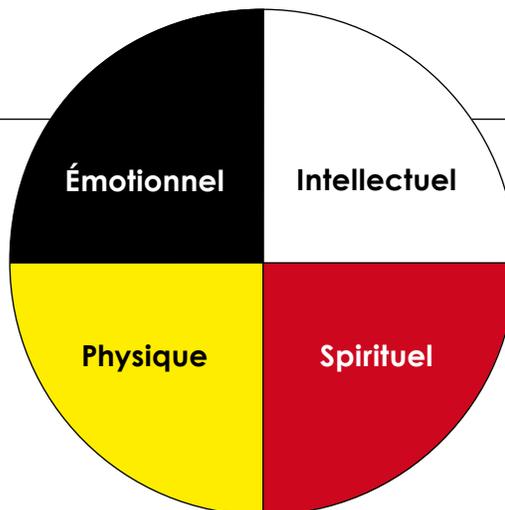
Le document de mise en œuvre pour le cours *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité* encourage l'autonomisation des élèves en leur permettant d'explorer l'histoire, les traditions, la culture, les visions du monde et les enjeux actuels des peuples autochtones au Canada et ailleurs dans le monde. Dans le cadre de ce cours, les élèves acquièrent le savoir, les valeurs ainsi que les habiletés de pensée critique, de communication, d'analyse et de recherche qui approfondiront leur compréhension des réalités passées et présentes des peuples autochtones. De plus, l'étude de sujets comme l'autodétermination, l'autonomie gouvernementale et la réappropriation d'une langue et d'une culture permet aux élèves de saisir la vision de l'avenir des peuples autochtones et de collaborer à sa réalisation.

CROISSANCE PERSONNELLE

Les situations d'apprentissage prévues dans le cadre du cours *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité* favorisent une croissance personnelle en misant sur une approche holistique et équilibrée de l'apprentissage. On fait appel tant aux côtés physique, émotionnel et spirituel qu'intellectuel de l'apprenant pour ainsi réussir à rejoindre la personne dans son entièreté. La rédaction de journaux de bord et de journaux de réflexion, la participation à des cercles de la parole, l'utilisation de moyens d'expression graphiques comme les chroniques d'hiver et d'autres stratégies encouragent les apprenants à examiner, à consigner et à partager leurs convictions, leurs opinions, leurs conceptions et leurs comportements.

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT (SUITE)

LE CERCLE D'INFLUENCES



Ce diagramme reprend le modèle du cercle d'influences (aussi appelé cercle de vie ou roue médicinale) des Anishinaabe. Il s'agit d'une représentation holistique des quatre aspects interdépendants d'une personne. Les stratégies d'apprentissage du cours *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité* appuient une approche équilibrée de l'apprentissage en touchant à ces quatre aspects.

L'extrait suivant donne des explications concernant l'histoire et l'importance du cercle d'influences dans les cultures autochtones. Il est tiré du document *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études* rédigé par le ministère de l'Éducation et de la Jeunesse du Manitoba (2003).

CERCLE D'INFLUENCES

Depuis toujours, les Autochtones perçoivent la corrélation et l'interdépendance de bien des aspects du monde autour d'eux. Le cercle d'influences est un ancien symbole qui reflète des valeurs, des visions du monde et des pratiques, et que bien des Autochtones utilisent aujourd'hui (Bopp *et al*).

Dans la langue crie, le cercle d'influences s'appelle *pimatisiwin*, mot qui signifie « vie ». Il s'agit d'un cercle associé au chiffre quatre, tous deux ayant une signification spéciale pour bien des Autochtones. Il sert à représenter l'interdépendance des aspects de la vie et à donner à quelqu'un une orientation et un sens à sa vie.

Le cercle d'influences présenté ici est un exemple. Tous les cercles d'influences ont des éléments en commun, mais chacun est unique puisqu'il dépend des enseignements que la personne concernée a reçus, de ses expériences personnelles et de la façon dont elle interprète l'interdépendance des aspects de la vie qu'elle représente à l'aide du cercle d'influences.

Le cercle d'influences est divisé en quatre parties ou quadrants, chacun représentant l'un des quatre points cardinaux. L'équilibre est une des leçons que l'on peut tirer de ce cercle. Par exemple, les quatre aspects d'une personne (spirituel, émotionnel, physique, intellectuel) sont représentés dans le cercle. Pour qu'un être soit en bonne santé, il faut que ces quatre aspects soient équilibrés à l'intérieur de cette personne. Si l'un d'entre eux souffre, les trois autres s'en ressentiront également.

(Manitoba, ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, 2003, p. 9-10)





OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT (SUITE)

ÉTABLIR DES RELATIONS

Un concept fondamental des visions du monde des peuples autochtones, l'aspect relationnel, revient à plusieurs reprises dans le programme d'études *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité*. Les enseignements autochtones mettent l'accent sur les liens qui unissent tous les êtres vivants sur la Terre et leur interdépendance. Les stratégies d'apprentissage du cours *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité* encouragent les élèves à explorer et à entretenir des relations non seulement avec eux-mêmes et avec les autres, mais aussi avec la nature. Les élèves étudient les facteurs régissant la relation entre les Canadiens d'origine autochtone et les autres Canadiens, les conséquences de cette relation sur tous les Canadiens depuis les premiers contacts jusqu'à aujourd'hui et la nécessité de renouveler cette relation sur une base de respect et de compréhension mutuels.

LOIS RÉGISSANT LES RELATIONS

Dans toutes les cultures autochtones, on croit que les êtres humains doivent entretenir une relation respectueuse et harmonieuse avec la nature, avec les autres et avec soi. Ces relations sont régies par ce qu'on considère comme étant des lois et qui sont des dons du Créateur. À la base, ces lois sont spirituelles et imprègnent tous les aspects de la vie. Quoique cette conception forme la fondation des cultures autochtones, elle se manifeste de manière différente dans les pratiques, les produits et le savoir de chaque culture.

Puisque les réalités de la vie quotidienne évoluent avec le temps, la difficulté pour les Autochtones a été d'interpréter les lois de façon à permettre à leur peuple de survivre et de demeurer fort, tant sur le plan physique que spirituel. Cette difficulté apparaît également dans l'éducation des Autochtones [traduction libre].

(Western Canadian Protocol for Collaboration in Basic Education, 2000, p. 5).

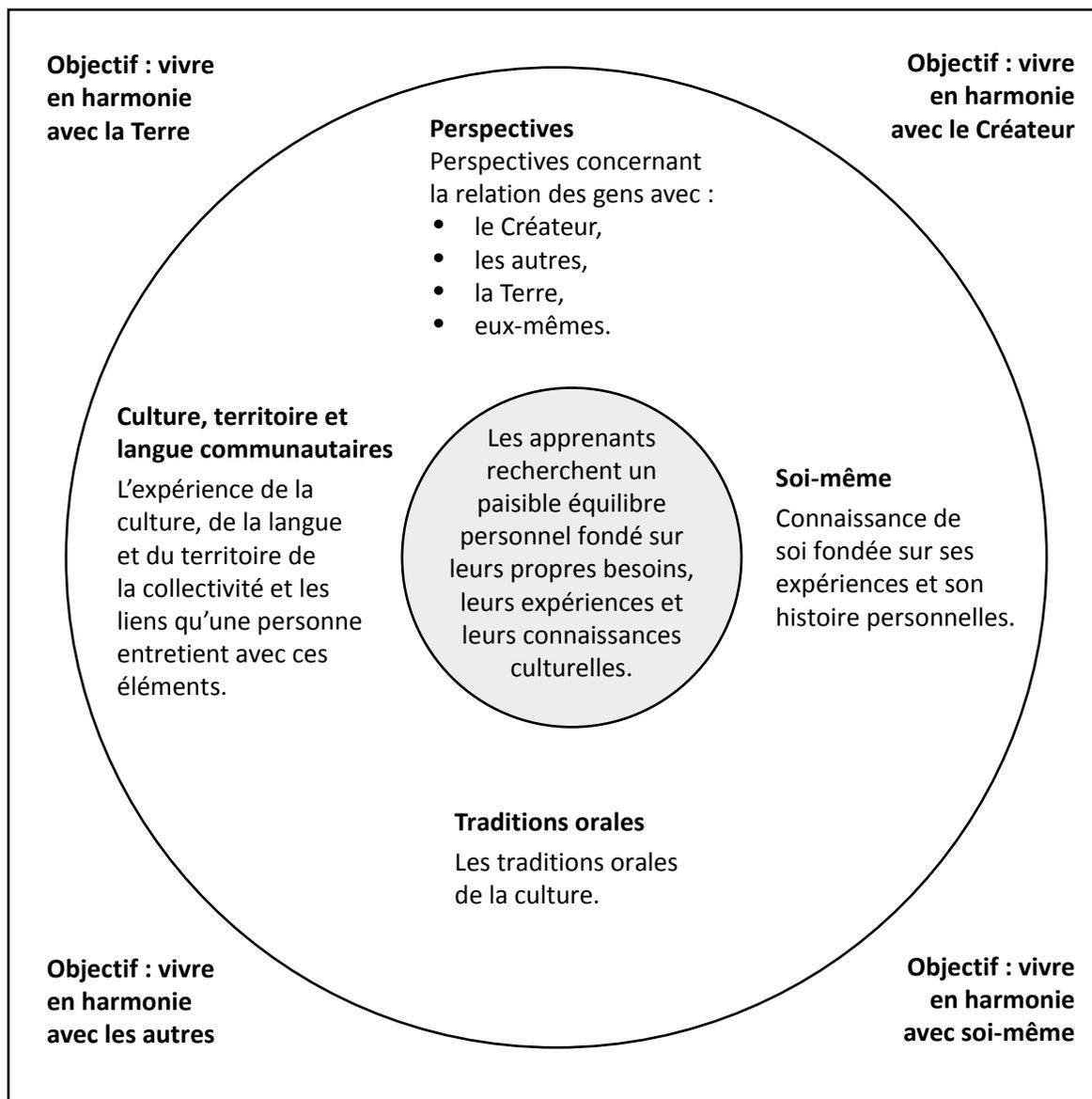
PERSPECTIVES AUTOCHTONES

Le cours *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité* présente tout un éventail de perspectives et encourage les enseignants et les élèves à approfondir leur compréhension des manières dont les peuples autochtones voient le monde et des liens qu'ils entretiennent avec ce dernier (Voir Figure 1.)



OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT (SUITE)

FIGURE 1 - ÉDUCATION EN FONCTION DES PERSPECTIVES AUTOCHTONES*



*Adaptation du travail de Garry Robson, Dan Thomas et Juliette Sabot, Direction générale de l'éducation des Autochtones, ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba, et de Northwest Territories Education, Culture and Employment, *Dene Kede Education: A Dene Perspective*.





OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT (SUITE)

CITOYENNETÉ

Le cours *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité* reprend les éléments du concept fondamental de la citoyenneté.

L'éducation à la citoyenneté permet aux élèves de développer les compétences du *savoir-vivre ensemble*, de comprendre le changement au sein de sociétés et de s'engager à appuyer le bien-être social dans leurs décisions et leurs actes. En participant au dialogue public et au débat concernant les enjeux de la citoyenneté, les élèves seront en mesure d'assumer le rôle de participantes et participants actifs au sein de leurs communautés à l'échelle locale, canadienne et mondiale.

(Manitoba, ministère de l'Éducation, 2012, p. 19)

LES PEUPLES AUTOCHTONES ET LE CONCEPT DE LA CITOYENNETÉ

Pour les élèves autochtones, le concept de citoyenneté nationale peut s'avérer controversé en raison des siècles de colonisation au cours desquels on a réprimé et marginalisé les peuples autochtones tant au Canada qu'ailleurs.

Les peuples des Premières Nations n'avaient pas le droit de vote aux élections fédérales avant 1962. Jusqu'en 1985, la *Loi sur les Indiens* stipulait qu'un membre des Premières Nations devait renoncer à son statut d'*Indien* et à ses droits issus des traités pour pouvoir participer pleinement à la société canadienne à titre de citoyen. Quant à la femme ayant le statut d'*Indienne*, elle le perdait automatiquement si elle se mariait avec un homme ne possédant pas ce statut.

Les Métis se sont opposés à deux reprises par la voie des armes aux changements économiques, sociaux et politiques que voulait leur imposer le gouvernement canadien : la première fois à la Rivière-Rouge en 1869-1870 et la deuxième en 1885 dans le territoire qui deviendra plus tard la province de la Saskatchewan. Encore aujourd'hui, les Métis mènent une lutte constante pour faire reconnaître leur statut et leurs droits.

Les cultures et les collectivités des Inuits, tout comme celles des Premières Nations et des Métis, ont subi les assauts du colonialisme, entre autres la relocalisation forcée de certaines collectivités, l'exploitation économique des ressources par des entreprises du Sud qui rapportait peu aux Autochtones et les pensionnats autochtones.





OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT (SUITE)

CITOYENNETÉ

Le savoir culturel est un aspect essentiel de la création d'un milieu scolaire plus inclusif et approprié pour tous les apprenants, y compris les élèves d'ascendance autochtone et autre. Il est donc important que tous les éducateurs soient attentifs aux besoins des divers apprenants et qu'ils puissent communiquer et interagir de façon appropriée avec les apprenants autochtones et leur famille. Les apprenants autochtones et non-Autochtones profitent de milieux et de programmes scolaires qui appuient la diversité et qui offrent des occasions aux élèves et aux éducateurs d'apprendre des choses au sujet des aspects culturels, linguistiques et religieux des communautés du passé et du présent.

(Manitoba, ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, 2007, p. 3)

Afin d'être efficaces, les enseignants qui abordent des sujets liés aux peuples autochtones ou qui enseignent à des élèves autochtones doivent avoir une bonne connaissance des visions du monde et des pratiques culturelles autochtones. Plus encore, ils doivent être conscients de l'influence de leur culture sur leur propre vision du monde. Cette conscientisation est le début d'une sensibilisation qui se développe au fil du temps et qui exige un attachement personnel aux idéaux de la diversité, de l'égalité et de la justice sociale.

Pour acquérir une compétence culturelle, il faut mener une autoréflexion et examiner ses valeurs et ses attitudes personnelles en ce qui concerne les différences culturelles. Il peut être difficile de concevoir d'autres paramètres que ceux de sa propre culture, surtout s'il s'agit de ceux de la société canadienne eurocentrique traditionnelle. En effet, en raison de son omniprésence, la vision occidentale du monde est très souvent considérée par ses adhérents comme l'ordre naturel des choses. En d'autres termes, on considère que les valeurs et les pratiques occidentales, comme les droits individuels, la suprématie de l'être humain sur la nature et la méthode expérimentale, sont universelles. Or, ces valeurs et ces pratiques sont souvent étrangères aux visions du monde traditionnelles des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

En accordant une place importante à la diversité, à l'égalité et à la justice, les enseignants se voient dans l'obligation d'évaluer et, au besoin, d'adapter ou de modifier leurs croyances, leurs valeurs et leur comportement afin d'accroître leur capacité à comprendre et à enseigner de façon adéquate les manières des peuples autochtones d'apprendre et d'être en relation avec le monde ainsi que d'entretenir des rapports fructueux avec les élèves, les parents et les membres autochtones de la collectivité.

Lorsqu'un enseignant acquiert une compétence culturelle, il développe des valeurs et des principes, adopte des comportements et des attitudes et instaure dans la salle de classe des politiques et des pratiques qui permettent de dispenser un enseignement efficace aux apprenants autochtones et un enseignement pertinent sur les peuples autochtones.

La compétence culturelle devrait transparaître dans tous les aspects de l'école, y compris dans la direction, l'administration, les politiques et la prestation de services, et aller de pair avec la participation systématique des élèves, des familles et des collectivités ainsi que de tout le personnel, dont les enseignants, les auxiliaires, les conseillers, les administrateurs et le personnel de soutien.



DESCRIPTION DU COURS

RAISON D'ÊTRE

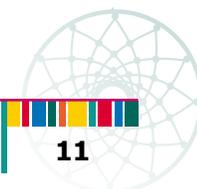
Selon l'*Enquête auprès des populations autochtones* réalisée par Statistique Canada, la majorité de la population autochtone du Manitoba vit en milieu urbain, soit 44 pour cent des plus de 90 000 membres des Premières Nations, 70 pour cent des quelque 60 000 Métis et la majorité de la petite population inuite (un peu plus de 300 personnes) que compte la province. Un constat très précis se dégage de ces statistiques : les peuples autochtones jouent un rôle grandissant au sein de la population canadienne. Allier le savoir de la culture de la majorité et celui des cultures autochtones aidera à la fois les Canadiens autochtones et les autres Canadiens à vivre et à travailler en harmonie, créant ainsi une société plus juste qui profitera à l'ensemble de la population canadienne.

[...] au fond, l'éducation concerne la façon dont nous transmettons à la génération suivante les valeurs que nous rattachons à ce que cela signifie de vivre en tant qu'êtres humains. Le fait que plusieurs cultures possèdent leur propre définition du concept de vivre en tant qu'êtres humains donne aux éducateurs la possibilité et la responsabilité de présenter ces différentes perspectives aux élèves et à la société. [traduction libre].

(Villegas, 2008)

OBJECTIFS

Le cours *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité* est un cours d'un crédit conçu pour les élèves de 12^e année. Il se penche sur les réalités autochtones dans le contexte canadien et mondial d'hier et d'aujourd'hui. On y aborde les valeurs et les visions du monde des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Les objectifs du cours sont de permettre aux élèves autochtones et non-Autochtones d'acquérir des connaissances sur les cultures et les traditions autochtones et d'encourager les élèves autochtones à être fiers des réalisations de leur peuple. Ces connaissances permettront aux élèves autochtones de participer à la vie en société de manière constructive à titre de citoyens de leur communauté culturelle et de la société canadienne moderne et en tant que citoyens du monde actifs et engagés. Quant aux élèves non-Autochtones, grâce aux connaissances qu'ils auront acquises sur les visions du monde, l'histoire, les cultures et les réalisations autochtones, ils seront en mesure d'être des participants bien informés et empathiques dans les débats entourant des enjeux autochtones à l'échelle locale, nationale et internationale.





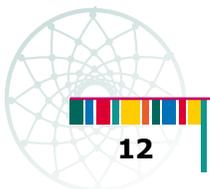
DESCRIPTION DU COURS (SUITE)

Le cours *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité* offre à tous les élèves la possibilité de :

- mieux comprendre et apprécier les cultures et les traditions ainsi que les réalités et les aspirations actuelles des peuples autochtones au Manitoba, au Canada et ailleurs;
- s'initier à l'histoire des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada afin de mieux comprendre les réalités actuelles;
- devenir plus à l'aise et plus confiants lors de leurs interactions avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits;
- comprendre que les Premières Nations, les Métis et les Inuits ainsi que leurs cultures respectives font partie intégrante de la société canadienne;
- reconnaître que, depuis toujours, les peuples autochtones jouent un rôle important dans l'histoire et l'identité canadiennes;
- contribuer activement au processus de réconciliation entre les peuples autochtones et non-Autochtones.

De plus, le cours offre aux élèves autochtones la possibilité de se pencher sur des questions essentielles vis-à-vis de leur identité. Ce faisant, ils sont davantage en mesure :

- d'approfondir leur compréhension des questions auxquelles sont confrontées leur collectivité et leur culture;
- d'approfondir leurs connaissances sur leur culture et leurs traditions;
- d'éprouver une fierté par rapport aux contributions de leur culture à la société canadienne et au monde;
- de construire et de renforcer une image positive d'eux-mêmes;
- d'être des membres actifs dans leurs communautés locale, nationale et internationale;
- d'entrevoir leur place dans l'avenir de leur communauté et de leur pays.



DÉCOLONISATION DE L'ÉDUCATION

[...] une éducation décolonisée n'est pas uniquement destinée aux élèves autochtones ou axée sur eux, mais est conçue pour tous les élèves sans exception.

L'éducation peut continuer à imposer une domination ou la renverser. Elle peut perpétuer la colonisation par des pratiques néocolonialistes ou assurer une décolonisation. Chaque école est soit un lieu de reproduction soit un lieu de changement [traduction libre].

(Battiste, 2000)

Ce document appuie la décolonisation dans le domaine de l'éducation. Tous les élèves retirent des avantages d'une éducation décolonisée, y compris ceux qui ne sont pas autochtones, métis ou inuits. Dans le passé, au Canada, l'éducation publique a joué un rôle important dans la colonisation des peuples autochtones en négligeant d'accorder une place convenable au savoir, à l'histoire et aux visions du monde des peuples autochtones dans les programmes d'études. Le ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba, en collaboration avec des parents, des représentants des collectivités, des éducateurs, des organisations autochtones et d'autres ministères, a réalisé des progrès considérables en ce qui concerne la correction de cette lacune grâce à l'élaboration de politiques et d'initiatives stratégiques, de programmes d'études et de ressources pour appuyer l'enseignement et l'apprentissage. Le cours *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité* contribue au processus de décolonisation en présentant à tous les élèves les visions du monde, l'histoire, les traditions, les cultures, les réalisations et les manières d'apprendre des peuples autochtones du Canada.

Ce document a été rédigé par le ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba en collaboration avec des éducateurs manitobains. Il comprend le concept de la citoyenneté, central à tous les programmes d'études de sciences humaines, et présente des connaissances fondamentales, c'est-à-dire des énoncés généraux décrivant des résultats d'apprentissage. De plus, il offre des idées et des stratégies pour faciliter la mise en œuvre du programme d'études.

CONCEPTION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Le cours *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité* utilise les concepts des **connaissances fondamentales** et des **questions essentielles** tirés du modèle d'élaboration de programmes d'études développé par Grant Wiggins et Jay McTighe dans leur ouvrage *Understanding by Design*. Les **connaissances fondamentales** sont les concepts cruciaux qui sont conservés par les apprenants une fois le cours terminé. Elles correspondent à de grandes idées dont la pertinence dépasse le cadre de la salle de classe et offrent des possibilités de faire participer activement les élèves. Les **questions essentielles** sont des questions ouvertes qui stimulent la réflexion et servent à orienter le processus d'apprentissage.



DESCRIPTION DU COURS (SUITE)

Les connaissances fondamentales dans le cours *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité* sont les suivantes :

- Les Premières Nations, les Métis et les Inuits partagent une vision traditionnelle du monde centrée sur l'harmonie et l'équilibre avec la nature, avec autrui et avec soi-même.
- Les peuples autochtones représentent une diversité de cultures dont chacune est exprimée de façon unique.
- La compréhension et le respect à l'égard des peuples autochtones commencent par la connaissance du passé respectif des Premières Nations, des Métis et des Inuits.
- Les questions autochtones actuelles sont en réalité des questions de portée historique toujours non résolues.
- Les peuples autochtones méritent d'être reconnus pour leurs contributions à la société canadienne et veulent participer à son essor.

PROCESSUS D'APPRENTISSAGE

Le cours *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité* appuie le concept fondamental de la citoyenneté et fait participer les élèves à l'apprentissage par enquête. Guidés par une série de questions essentielles, les élèves explorent des sujets importants liés à l'étude de l'histoire, des cultures et des traditions des peuples autochtones. En étudiant certains enjeux actuels et leurs origines, les modes de vie, les cultures, les traditions, l'apport et les visions du monde des peuples autochtones, les élèves et les enseignants peuvent mieux comprendre l'évolution constante qui caractérise la relation entre les peuples autochtones et non-Autochtones. Grâce à ce cheminement, les élèves et les enseignants connaissent et comprennent davantage les réalités d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que la vision d'un avenir reposant sur le respect, la compréhension et la justice.

ORGANISATION DU COURS ET RÉPARTITION DU TEMPS

Le cours *Premières Nations, Métis et Inuits : sujets d'actualité* est organisé selon les cinq regroupements thématiques suivants :

1. Image et identité (10 %)
2. Les relations entre les peuples autochtones et le gouvernement (40 %)
3. Vers une société équitable (30 %)
4. Les peuples autochtones dans le monde (10 %)
5. Célébration de l'apprentissage (10 %)



ORGANISATION DU DOCUMENT

Survol des regroupements et des situations d'apprentissage

Le programme d'études comprend cinq regroupements. Chaque regroupement présente une à cinq situations d'apprentissage (SA) permettant aux élèves et aux enseignants d'explorer des aspects précis du regroupement thématique. Les situations d'apprentissage comprennent les éléments suivants :

- les connaissances fondamentales visées par la SA;
- les questions essentielles destinées à orienter les recherches des élèves;
- une mise en contexte renfermant des renseignements sur le thème de la SA.

REGROUPEMENT 1 : IMAGE ET IDENTITÉ

Dans le cadre du premier regroupement, les élèves commenceront à examiner les enjeux autochtones actuels, leurs origines dans le passé colonialiste du Canada et leurs répercussions sur tous les Canadiens.

SA 1.1 Les fantômes de l'histoire

Cette SA porte principalement sur le passé colonialiste du Canada et sur les conséquences de la colonisation sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits. On y présente, entre autres le colonialisme, le vocabulaire utilisé pour décrire les peuples autochtones et les répercussions des enjeux autochtones au sein du Canada moderne.

SA 1.2 Depuis des temps immémoriaux

Cette SA permettra aux élèves d'étudier l'identité autochtone du point de vue des Premières Nations, des Métis et des Inuits. On y parle notamment des visions du monde de ces peuples, de la diversité et de l'identité.

SA 1.3 Le choc des mondes

Les élèves examineront la perception de l'Autochtone comme étant « l'autre » qui prévaut dans la société canadienne moderne en général. Dans cette partie, on compare la vision du monde de l'Occident à celle des Autochtones et on parle du racisme, des stéréotypes ainsi que du rôle des médias dans la création, la transmission et l'élimination des stéréotypes concernant les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

DESCRIPTION DU COURS (SUITE)

REGROUPEMENT 2 : UNE PROFONDE AMBIVALENCE : LES RELATIONS ENTRE LES PEUPLES AUTOCHTONES ET LE GOUVERNEMENT

Dans le cadre du deuxième regroupement, les élèves examineront la relation passée et actuelle entre le gouvernement fédéral (et plus tard les gouvernements provinciaux et territoriaux) et les peuples autochtones. Les élèves se pencheront sur la façon dont cette relation qui, au début, en était une de nation à nation s'est transformée au fil du temps afin de satisfaire aux idéaux et aux objectifs colonialistes des gouvernements ainsi que sur les efforts déployés, depuis un certain temps, pour la reconnaissance des droits ancestraux et des droits issus des traités afin de passer de la période coloniale à une période postcoloniale.

SA 2.1 Poser les bases : l'économie et la politique

Les élèves étudieront les coutumes et les pratiques politiques et économiques des peuples autochtones au Canada avant et après l'arrivée des Européens. Ils apprendront que ces peuples vivaient dans des sociétés autonomes qui se gouvernaient elles-mêmes et dont la sophistication et la complexité variaient de l'une à l'autre. Ces sociétés entretenaient entre elles des relations de nation à nation qui prenaient, entre autres la forme d'alliances politiques, militaires et commerciales. Au cours de la période qui a suivi les premiers contacts avec les Européens, un rapport égalitaire caractérisait aussi la relation des marchands et des colons européens avec les peuples autochtones.

SA 2.2 Tant que les rivières couleront : les traités numérotés

Les élèves étudieront la négociation des traités conclus entre les Premières Nations de l'Ouest canadien et le gouvernement du Canada à partir de 1871. Leur enquête devrait leur permettre de comprendre que :

- il y avait des différences significatives dans la conception et l'interprétation des traités par les Premières Nations d'une part et le gouvernement canadien d'une autre part;
- les traités n'ont pas été respectés par le Canada après leur signature;
- la richesse du Canada provient des terres et des ressources obtenues des Premières Nations grâce aux traités;
- les traités sont des documents vivants qui doivent être respectés et renouvelés dans le contexte des réalités actuelles;
- une relation entre les Premières Nations et le Canada fondée à la fois sur le texte et l'esprit des traités est à privilégier.





DESCRIPTION DU COURS (SUITE)

SA 2.3 Discrimination législative : la *Loi sur les Indiens*

Les élèves étudieront les répercussions passées et actuelles de la *Loi sur les Indiens*, dont celles qui résident dans sa nature paradoxale – discriminatoire et raciste, cette loi protège pourtant le caractère sacré des terres des réserves. Les recherches des élèves devraient leur permettre de comprendre que l’adoption de la *Loi sur les Indiens* marque l’abandon du rapport de nation à nation qui définissait jusqu’alors les relations entre les Premières Nations et le Canada. L’adoption de cette loi marque le début d’une relation paternaliste où les membres des Premières Nations sont considérés comme étant des pupilles de l’État à qui on impose le remplacement des modèles de gouvernance traditionnels des Premières Nations par un système de chefs et de conseils élus disposant de pouvoirs très limités et où le véritable pouvoir appartient à Ottawa.

SA 2.4 La Nation métisse

Les élèves étudieront l’histoire du peuple métis depuis ses origines à l’époque de la traite des fourrures jusqu’à sa défaite à Batoche en 1885, en passant par la naissance de la Nation métisse à la Rivière-Rouge et les conflits qui ont marqué sa résistance aux décisions qui menaçaient ses traditions économiques, culturelles et politiques. Les élèves devraient retenir que les Métis formaient une nation autochtone autodéterminée, qu’ils possédaient une culture distincte de celles de leurs ancêtres autochtones et européens et, qu’en 1885, les politiques et pratiques colonialistes du gouvernement canadien avaient marginalisé les Métis sur les plans économique, social et politique.

SA 2.5 Tailler sa place : les traités modernes et les droits des Autochtones

Les élèves étudieront les luttes des Premières Nations, des Métis et des Inuits du Canada pour recouvrer le droit à l’autodétermination que des politiques et des pratiques colonialistes leur ont arraché. Ils examineront les procédures législatives et judiciaires ayant mené au déni ou à la confirmation des droits ancestraux et des droits issus des traités et se pencheront sur l’évolution des traités modernes et des revendications territoriales depuis les années 1970 et en particulier depuis la reconnaissance des droits ancestraux et des droits issus des traités dans la *Loi constitutionnelle* de 1982. Les élèves étudieront les divers moyens utilisés par les peuples autochtones, dont les mouvements de résistance et les manifestations, pour obtenir la reconnaissance de leurs droits, y compris le droit à l’autonomie gouvernementale. Les élèves examineront également divers modèles d’autonomie gouvernementale et des exemples d’accords sur des revendications territoriales. Les recherches devraient se concentrer, entre autres sur :

- l’essence des droits issus des traités et des droits ancestraux;
- les différentes sortes de revendications territoriales et les mécanismes qui régissent les négociations;
- les rôles à la fois des gouvernements provinciaux ou territoriaux et du gouvernement fédéral, ainsi que ceux de leurs tribunaux respectifs;
- l’importance du territoire pour les peuples autochtones;
- le fait que les nations autochtones tentent d’établir, avec le Canada, une relation équitable au sein de laquelle leurs droits, y compris leur droit à l’autodétermination, sont reconnus et respectés.

DESCRIPTION DU COURS (SUITE)

REGROUPEMENT 3 : VERS UNE SOCIÉTÉ ÉQUITABLE

Dans le cadre du troisième regroupement, les élèves étudieront, sous l'optique de la justice sociale, des questions actuelles et historiques touchant les peuples autochtones en matière d'éducation, de santé, de justice et d'économie. Ils se pencheront sur les origines des enjeux de chacun de ces domaines et sur la forme que prennent ces enjeux aujourd'hui.

SA 3.1 L'éducation

Les élèves enquêteront sur l'éducation traditionnelle et contemporaine des peuples autochtones et sur les conséquences de la colonisation dans ce domaine. Ils apprendront que les écoles promises dans les traités, censées être situées sur les réserves et offrir une éducation biculturelle aux élèves des Premières Nations, n'ont jamais vu le jour, et qu'on a plutôt établi un système de pensionnats ayant pour but d'assimiler les élèves autochtones. Ils se pencheront sur les conséquences dévastatrices de ces décisions sur les peuples et les collectivités autochtones (et leurs répercussions négatives sur la société canadienne) dont l'effet se fait encore sentir aujourd'hui. Les élèves exploreront des modèles d'enseignement qui, tout en respectant et en consolidant la culture et les traditions des apprenants autochtones d'aujourd'hui, répondent à leur besoin de réussir dans la société canadienne moderne.

SA 3.2 La santé : une vie équilibrée

Les élèves se pencheront sur l'état des soins de santé du passé et du présent des peuples autochtones et sur les conséquences de la colonisation dans ce domaine. Ils apprendront que la présence d'une « armoire à médicaments » sur chaque réserve promise dans un traité se traduit aujourd'hui par la prestation de soins de santé aux Premières Nations par le gouvernement fédéral. Les élèves étudieront la conception holistique traditionnelle qu'ont les peuples autochtones de la santé, conception qui tient compte de tous les aspects – spirituel, émotif, physique et intellectuel – d'une personne. Ils se pencheront également sur la présence continue des pratiques traditionnelles chez les Autochtones d'aujourd'hui. De plus, les élèves considéreront les répercussions de la colonisation sur la santé des Autochtones à l'aide d'un modèle de santé dont un des éléments est un environnement physique et social sain. Ils enquêteront sur différentes formules de soins de santé alliant des aspects de la médecine traditionnelle et de la médecine occidentale afin de satisfaire aux besoins des peuples et des collectivités autochtones contemporaines.





DESCRIPTION DU COURS (SUITE)

SA 3.3 La justice

Les élèves examineront les concepts et les pratiques de la justice autochtone traditionnelle ainsi que les conséquences de la colonisation et de l'imposition d'un système judiciaire occidental chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Ils étudieront les concepts traditionnels de l'harmonie communautaire dont les piliers étaient les lignes de conduite généralement reconnues et admises et les pratiques destinées à garder l'harmonie au sein des collectivités autochtones. Les élèves se pencheront sur l'imposition aux peuples autochtones des visions du monde et des manières de faire occidentales dans le cadre de la colonisation, l'isolement et la perte d'identité qui en ont découlé ainsi que le dysfonctionnement social et les comportements destructeurs qui font des ravages dans de nombreuses collectivités autochtones et chez plusieurs de leurs membres. Les élèves enquêteront sur les tentatives de réforme de la justice pour les peuples autochtones, dont les recommandations de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones (1999).

SA 3.4 Le développement de l'économie et des ressources

Les élèves étudieront les économies autochtones traditionnelles et contemporaines et les conséquences de la colonisation dans ce domaine. Ils enquêteront sur les changements apportés aux économies traditionnelles par le commerce des fourrures, l'arrivée des colons européens, le début de la colonisation et l'introduction d'économies reposant sur l'agriculture et l'exploitation des ressources dans lesquelles les Autochtones jouaient, tout au plus, un rôle marginal. En plus d'étudier des pratiques prometteuses et des histoires de réussite, les élèves examineront les enjeux économiques actuels des Premières Nations, des Métis et des Inuits du Canada et ceux des prochaines générations. Ils étudieront les modèles économiques conciliant le succès commercial et les valeurs traditionnelles autochtones, notamment le respect de l'environnement et le bien-être de toute la communauté.

REGROUPEMENT 4 : LES PEUPLES AUTOCHTONES DANS LE MONDE

Dans le cadre du quatrième regroupement, les élèves se pencheront sur l'histoire et les réalités contemporaines des peuples et des cultures autochtones à l'extérieur du Canada. Ils étudieront les points en commun qu'ont les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada avec les peuples autochtones du monde entier. Les élèves examineront les répercussions de la colonisation sur les populations autochtones ainsi que leurs efforts pour surmonter les difficultés imposées par la colonisation et la mondialisation.

SA 4.1 Un seul monde

En étudiant les traditions, les cultures, l'histoire, les réalisations et les apports des cultures autochtones de partout sur la planète, les élèves aborderont la question suivante : pourquoi la préservation des cultures autochtones est-elle essentielle? Ils se pencheront sur l'expérience de la colonisation et ses répercussions sur les peuples autochtones aujourd'hui. Ils compareront les cultures autochtones du Canada à celles d'ailleurs dans le monde pour découvrir leurs points communs et leurs différences en ce qui concerne leurs visions du monde, leurs histoires et leurs enjeux actuels. Les élèves enquêteront sur les menaces que pose la mondialisation aux cultures autochtones et sur les efforts menés pour les contrer et assurer un avenir équitable et viable aux peuples autochtones.



DESCRIPTION DU COURS (SUITE)

REGROUPEMENT 5 : CÉLÉBRATION DE L'APPRENTISSAGE

Dans le cadre du cinquième regroupement, les élèves auront l'occasion de partager leurs expériences d'apprentissage avec leurs collègues, leurs enseignants et d'autres individus de l'école et de la communauté en concevant et en présentant un projet qui propose une vision pour l'avenir des peuples autochtones.

SA 5.1 Un passé, un avenir

Les élèves travaillent de façon indépendante, que ce soit individuellement, avec un partenaire ou en petit groupe, pour créer un projet portant sur un sujet pertinent dans les cultures autochtones modernes. Les enseignants devraient encourager les élèves à concevoir un projet original ou à adapter un sujet selon leurs goûts et leurs capacités. Dans le cadre de ces projets, les élèves devraient faire de la recherche et une présentation.

